



*Commune de  
Juprelle*

**Ordre du jour du Conseil communal du lundi 3 décembre 2018 à 19,45 heures.**

1. - Conseil communal – Présidence temporaire selon l'article L1122-15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Communication ;
2. - Élections communales – Communication de la validation ;
3. - Conseil communal – Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités ;
4. - Conseil communal – Installation et prestation de serment des conseillers ;
5. - Conseil communal – Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
6. - Conseil communal – Formation du tableau de préséance ;
7. - Conseil communal – Formation des groupes politiques – Prise d'acte ;
8. - Conseil communal – Adoption d'un pacte de majorité ;
9. - Conseil communal - Installation et prestation de serment du Bourgmestre ;
10. - Conseil communal - Installation et prestation de serment des Echevins ;
11. - Conseil communal - Déclarations individuelles d'apparentement ;
12. - CPAS – Élection de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques ;
13. - Conseil de police – Élection de deux conseillers de police ;
14. - Régie Communale Autonome de Juprelle – Désignation des membres du conseil d'administration ;
15. - Régie Communale Autonome de Juprelle - Désignation des commissaires communaux ;
16. - Délégation au Collège - Procédures de marchés publics - Décision ;
17. - Délégation au Collège - Octrois de concessions et de caveaux dans les cimetières communaux - Décision.